

Département

Pyrénées Atlantiques

Arrondissement

Pau

Décision du Maire n°04-24 présentée au conseil municipal dix-huit septembre deux mil vingt-quatre

Le dix-huit septembre deux-mil vingt-quatre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur Pascal MORA, Maire.

Effectif légal du Conseil Municipal : 27**Nombre de Conseillers en exercice : 27****Nombre de Conseillers présents physiquement : 17****Nombre de Conseillers votants : 24****Date de la convocation : 12 septembre 2024****Date de mise en ligne : 19 septembre 2024**

Nom	Prénom	Présent(e)	Excusé(e)	Pouvoir à	Absent(e)
MORA	Pascal	X			
LAUGÉ	Martine	X			
LALUCAA	Florent	X			
SERRESSEQUE	Danielle	X			
CLAVERIE	Didier	X			
DELQUIGNIE	Béatrice	X			
LEYDERT	Stéphane	X			
GOUVET	Anne		X	Béatrice DELQUIGNIE	
ALLAL	Ahmed	X			
SIAFFA	Serge		X	Didier CLAVERIE	
CROVELLA	Loïc	X			
ROUZIERES	Nicole	X			
LAVIGNE	Gwendoline		X	Martine LAUGE	
SALAT	Didier		X		
LANOUILH	Éric	X			
MORISOT	Pierre-Alexandre		X	Florent LALUCAA	
JAÉGLÉ	Christine		X		
CONESA	Claire		X		
BOONE	Emmanuelle		X	Stéphane LEYDERT	
FONTENIER	Jessica	X			
LACROIX	Jean-Pierre	X			
BERTHELOT	Christophe	X			
FRITHMANN	Alicia		X	Pascal MORA	
SABLÉ	Corentin	X			
CASENAVE dit MILHET	Agnès	X			
KÉRUZORÉ	Marie		X	Agnès CASENAVE dit MILHET	
AUGUSTO	Alain	X			

Informations diverses

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Désignation du secrétaire de la séance

Candidat(e) : Florent LALUCAA est candidat

Florent LALUCAA est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Décision

Décision n° 04-24 : Convention de cession gratuite de biens meubles réformés par les services de l'État à des Collectivités territoriales, leurs groupements ou établissements publics

Le Maire informe que l'Etat a cédé gracieusement à la commune les biens suivants :

Matériel de restauration collective en inox composé de :

- Armoire positive 400L Whirlpool (2000)
- Friteuse grill Becuwe Thomsell (2000)
- Four air pulsé BOURGEOIS (2013), ne fonctionne pas (thermostat)
- Bloc présentoir chauffe-plat et desserte réfrigérée (2000)
- Lave-vaisselle ZANUSSI (2000)
- Congélateur SEAWAY style top (2000)
- Table de travail en inox (2010)
- Chariot 3 plateaux
- Meuble inox pour couverts et plateaux
- 2 échelles à plateaux
- 1 armoire à balais (2010)
- 1 vestiaire (2008)

Matériel non utilisé depuis au moins décembre 2022, était en état de marche, non testé depuis.

DÉCIDE

Art 1 – L'acquisition du matériel de restauration susmentionné.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Ainsi présenté les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents

Signature du secrétaire de séance

LALUCAA Florent

